

IoT : La France peut-elle échapper au leadership d'Amazon, Google ou Microsoft?

Un rapport parlementaire – un de plus – pointe une fois encore les atouts de la France dans l'économie numérique, mais aussi, évidemment, ses limites. Écrit par les députés Corinne Erhel (PS) et Laure de la Raudière (LR), le rapport, présenté le 10 janvier, propose une vingtaine de recommandations permettant d'accompagner la révolution de l'Internet des objets (IoT).

« Parmi les points forts, figurent notre savoir-faire en termes de connectivité, l'exposition qu'a offert la bannière de la French Tech ou encore notre dispositif fiscal avec notamment les dispositifs Jeune Entreprise Innovante et le Crédit Impôt Recherche », explique Corinne Erhel. Les freins sont, eux aussi, sans surprise. « Le 1^{er} d'entre eux, très criant, réside dans la difficulté de nos start-up à réaliser des levées de fonds de plusieurs dizaines de millions d'euros. Nous appelons de nos vœux la création d'un fonds européen permettant d'accompagner efficacement les entreprises innovantes », détaille Laure de la Raudière. Si l'absence de fonds aux poches profondes handicape le développement des start-up hexagonales, la députée LR, experte de l'économie numérique, regrette également la tendance des entrepreneurs français à développer leurs produits d'abord localement pour ne réfléchir à l'international que dans un second temps. Pour Laure de la Raudière, le signe « d'une culture insuffisante de la prise de risque ». Et la députée de plaider pour remplacer le principe de précaution présent dans la Constitution par un principe d'innovation. Une proposition sur laquelle ne s'aligne pas Corinne Erhel, qui préfère la recherche « d'un point d'équilibre » entre ces deux principes.

Se regrouper par secteur d'activité

Si les débats sur l'innovation ne sont pas spécifiques à l'IoT, [le rapport](#) des deux députées se penche aussi sur une question centrale alors qu'on assiste à la montée en puissance de ce marché : la maîtrise des plates-formes et des données qui y transitent. Car, si la France affiche quelques belles réussites sur les réseaux bas débit dédiés (avec Sigfox notamment) et les objets connectés, elle est moins présente sur les environnements de gestion des données, où se positionnent des géants américains comme AWS, Google, Microsoft mais aussi General Electric. « Par secteurs d'activité, les industriels européens ont intérêt à se regrouper pour monter une plate-forme, sinon Google ou autre le fera, dit Laure de la Raudière. Nous appelons à la mise en place d'un travail diplomatique à l'échelle européenne – en commençant par l'axe franco-allemand – afin de créer les conditions de ces initiatives sectorielles. » Et de citer par exemple l'industrie automobile.

Si le recours à l'échelon européen apparaît comme une constante des recommandations de Corinne Erhel et Laure de Raudière – les deux députés ayant rédigé en commun plusieurs rapports sur le numérique -, force est de constater que cette préconisation trouve peu d'écho concret sur le terrain. Pour porter cette ambition européenne, les deux députés recommandent, dans un premier temps, au gouvernement de favoriser l'émergence d'un groupe de travail composé de grands donneurs d'ordre industriels et travaillant sur cette question des plates-formes au sein du plan 'Industrie du futur'.

Objets connectés remboursés par la Sécu

Notons également des propositions concrètes sur la e-agriculture et la e-santé. Le rapport préconise ainsi d'inciter les opérateurs de réseaux mobiles ou de réseaux bas débit dédiés à l'IoT à nouer des partenariats avec les organisations agricoles afin de favoriser le décollage d'une offre d'équipements et de services dédiée à l'agriculture connectée.

Corinne Erhel et Laure de Raudière estiment encore que les objets connectés devraient participer à la mise en place d'une politique de santé préventive. Et donc à ce titre « *être au moins partiellement pris en charge par la Sécurité sociale* ». Pour Laure de la Raudière, la France affiche d'ailleurs « *une politique trop timorée* » en matière de e-santé. « *Il faudrait par exemple que la CPAM donne accès plus simplement aux données qu'elle manipule, sous une forme anonymisée* », plaide la députée, qui voit dans la e-santé un levier d'efficacité des politiques publiques.

A lire aussi :

[IoT : 2016, l'année du décollage](#)

[Ludovic le Moan, Sigfox : « Nous visons les 100 millions d'objets pour 2018 »](#)

[IoT et automobile : les constructeurs pied au plancher \(dossier\)](#)

crédit photo © a-image – shutterstock